

Une réunion à la mairie.



Début décembre, une cérémonie a eu lieu à la Mairie : on a donné un chien-guide à une jeune aveugle.

Cela fait quelque temps que Tania, une chienne Labrador, est arrivée chez Corinne Martin.

Le chien a suivi un entraînement assez long. Pendant huit mois, on l'a dressé dans une école spéciale à Angers. Il a appris à répondre à tous les ordres de son maître, et à trouver ses repères dans les rues d'une ville. Cet apprentissage coûte cher, près de 80 000 francs. Aussi, pour obtenir les services d'un tel chien, la personne aveugle doit elle-même savoir faire certaines choses. Elle doit prouver qu'elle fait déjà des sorties avec une canne blanche et aussi qu'elle aime les chiens.

Pour la jeune femme, professeur de musique, habitante du quartier Beauséjour, la présence de ce chien-guide a changé sa vie. « Grâce à elle, dit-elle, je vais faire mes courses, je prends le bus pour aller au centre ville. » Elle a dit aussi que Tania est très douce à la maison, mais qu'elle saurait facilement éloigner les personnes qui lui voudraient du mal.

A la mairie, le même jour, on a aussi annoncé l'installation d'un passage protégé boulevard Jourdan.

La vie des personnes aveugles dans la rue n'est pas facile. Souvent, les trottoirs sont encombrés par les voitures en stationnement non autorisé. Les aveugles pour les contourner, sont parfois obligées de marcher sur la chaussée ! De plus, traverser une rue à grande circulation reste très aussi difficile.

Pour apporter une aide, la Ville a décidé d'installer un passage protégé pour mal voyants. Il sera placé boulevard Jourdan entre les deux carrefours giratoires. Dès que le feu **piéton** est au vert, une borne d'informations se met à faire un bruit spécial, et la personne sait qu'elle peut traverser en toute sécurité.



Le maire a promis d'aménager d'autres carrefours de cette manière.

Atelier de questionnement de texte.

(Pour conduire les Ateliers de questionnement de texte, voir le document qui porte ce nom.)

Principaux points à faire apparaître pendant les échanges et la vérification

Deux questions ont été abordées lors de la réunion, sur le même sujet cependant.

Longueur et coût de l'entraînement des chiens d'aveugles.

Conditions pour en avoir un : l'aveugle doit avoir fait des sorties avec sa canne.

Le chien donne de l'autonomie, de la protection aux personnes aveugles.

La vie de rue des aveugles est difficile : évoluer sur les trottoirs, traverser les rues. Ce sont surtout les autos qui gênent, obstacles quand elles se garent sur les trottoirs

Passages pour piétons aménagés pour non voyants = signal sonore